



Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.

# Lancement du Jeu-Concours « nos amis les amphibiens »

Le mardi 7 janvier 2025 à 11h

**A la Ferme du Manet de Montigny-le-Bretonneux**

*Discours de Christine Françoise Jeanneret,  
Présidente d'Yvelines Environnement,  
Présenté par Gilles DERVAUX,  
Vice-président d'Yvelines Environnement*

Monsieur le Président de la Ferme du Manet,  
Madame et Monsieur les représentants de l'Education Nationale et de la Jeunesse,  
Chers Partenaires,

En ce début d'année nous vous adressons tous nos Meilleurs Vœux !

Ce 7 janvier 2025, nous sommes rassemblés à l'occasion de la 36<sup>ème</sup> édition du *Cycle d'Education à l'Environnement* organisé par notre association qui en est l'auteur.

Merci à M. **BOUSSARD**, Président de la Ferme du Manet, représentant le maire de Montigny-le-Bretonneux, Lorrain MERCKAERT, et à M. **MORIN**, Directeur de la Ferme du Manet, de nous accueillir si fidèlement dans leurs locaux, concrétisant ainsi notre partenariat de longue date.

**Merci à vous tous** de votre présence en ce lieu d'exception pour procéder au lancement de notre jeu-concours « nos amis les amphibiens ».

Avec le parrainage du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, Yvelines Environnement organise ce jeu-concours en liaison avec :

- la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Yvelines,
- le Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports,
- le Conseil Départemental des Yvelines,
- la Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines,
- et l'ensemble de ses partenaires, élus, administrations et industriels.

Ce jeu-concours fait partie du Cycle d'Education à l'Environnement d'Yvelines Environnement qui s'articule comme chaque année autour :

➤ **des journées de formation** à l'intention des enseignants et aussi des éducateurs, des responsables et animateurs des accueils de loisirs, qui ont eu lieu en octobre dernier à l'Espace Rambouillet ;

20, rue Mansart  
78000 VERSAILLES  
Tél. : 01 39 54 75 80  
e-mail :  
yvelines.environnement  
@orange.fr

N° Siret : 400 047 882 00016  
Code APE : 9104Z

- **de la mise à disposition de fiches scientifiques et pédagogiques** sur notre site Internet, documents réalisés par les intervenants qui cette année furent :
  - Aurélie **UGOLINI**, Conseillère pédagogique et membre du groupe de travail EDD, Sciences et Technologies, DSDEN78
  - Anthony **REMANT**, Responsable pédagogique à l'Espace Rambouillet
  - Bernard **PRIOUL**, Conseiller pédagogique Sciences en retraite, DSDEN78
  
- **et du jeu-concours que nous lançons aujourd'hui** : il constitue un véritable projet concret et éducatif et a pour but de sensibiliser et responsabiliser les jeunes des Yvelines, âgés de 3 à 15 ans, avec l'aide de leurs enseignants, des directeurs et animateurs des accueils de loisirs, des éducateurs des instituts d'éducation motrice (IEM) et médico-éducatifs (IME), sur le thème qui met à l'honneur cette année : « **nos amis les amphibiens** ».

**Pourquoi ce thème : parce que la présence des amphibiens permet de préserver l'équilibre fragile entre proies et prédateurs et de conserver ainsi la stabilité et la bonne santé de l'écosystème dans lequel ils vivent.**

Rien ne pourrait se faire sans nos **nombreux partenaires**, que nous tenons à remercier chaleureusement. Il est nécessaire de rappeler que ce Cycle d'Education à l'Environnement n'aurait pu avoir lieu sans la participation active, dès son lancement, de l'Education Nationale, du Conseil départemental des Yvelines et de la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles-Yvelines, qui ont cru en notre projet et nous ont donné la possibilité de le réaliser.

Sans oublier la SEVESC/SEOP grâce à qui nous disposons du magnifique Palais des Congrès de Versailles pour la remise des prix qui aura lieu le **19 mai** prochain.

Le concours lancé aujourd'hui va durer 3 mois et se terminera le **2 avril**.

**Le bulletin de jeu**, que vous avez entre les mains, va être envoyé par voie électronique à l'ensemble des chefs d'établissements des écoles et collèges des Yvelines par le biais de la **DSDEN78**, ainsi qu'aux accueils de loisirs grâce au relais du Service de Mme **NOUCER**, Conseillère d'Education Populaire et de Jeunesse, et également aux mairies.

Dès aujourd'hui, et pendant toute la durée du concours, le bulletin est mis à la disposition du public sur notre site internet, mais également chez certains de nos partenaires comme la Bergerie Nationale, le Zoo de Thoiry, la Serre aux Papillons, le Domaine de Madame Elisabeth, la Réserve naturelle des étangs et rigoles d'Yvelines à Saint-Quentin-en-Yvelines, les sites de l'Office National des Forêts (Ecole de la Forêt Hamadryade et Ecole de la Campagne), l'Arboretum de Versailles-Chèvreloup et aussi le SPI Vallée de Seine, la Ferme de Gally,...

Le groupe « **Toutes les Nouvelles** » est notre partenaire de communication hebdomadaire : ainsi, les jeunes qui rencontreraient quelques difficultés pour découvrir les mots auxquels font références les définitions de la grille, trouveront des **indices** dans ce journal dès ce mois-ci, chaque mercredi. Nous le remercions chaleureusement pour ses années de partenariat.

Pour concourir, les participants doivent **remplir la grille de mots** du bulletin **et illustrer** le thème sur des panneaux rigides au format raisin (50 x 65 cm) selon leurs catégories, ou sur une feuille A4 pour les individuels. Toutes ces précisions se trouvent sur le bulletin de jeu sous la rubrique « *règlement du jeu-concours* », et sur notre site bien entendu.

**Le jury** se réunira le **15 avril** en présence de Maître BARIANI, Président de la Chambre Régionale des Commissaires de Justice près la Cour d'Appel de Versailles, afin de départager les candidats, et **la remise des prix** aura lieu le **19 mai** au Palais des Congrès de Versailles.

Trois prix seront décernés par âge (pour les individuels) et par niveau (pour les classes, les accueils de loisirs, les instituts).

Les lauréats seront récompensés par des sorties pédagogiques à thème environnemental dans le département, chez nos partenaires, et les non lauréats recevront un diplôme de participation pour les féliciter de leur travail.

Une **exposition** des œuvres primées sera organisée à la Bergerie Nationale de Rambouillet durant tout l'été.

**Encore un grand merci à tous nos partenaires** ainsi qu'aux institutions et aux entreprises qui offrent si généreusement aux enfants des livres, des ateliers et/ou des visites pour les récompenser ; vous retrouvez leurs logos sur notre bulletin de jeu et sur l'affiche mais nous tenons à les nommer pour les remercier à nouveau :

- **La Bergerie Nationale de Rambouillet,**
- **CNews**
- **Le Domaine de Madame Elisabeth,**
- **Les Ecuries de la Panetière,**
- **L'Espace Rambouillet,**
- **L'Etablissement Public - Château de Versailles,**
- **La Ferme pédagogique de l'Ile de loisirs de SQY,**
- **La Ferme du Manet,**
- **La Ferme ouverte de Gally,**
- **La Fondation de Coubertin,**
- **L'Ile de Loisirs des Boucles de Seine,**
- **L'Imprimerie Inov,**
- **L'Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris (IEES),**
- **L'INRAE,**
- **Le Jardin du Ruchot,**
- **Le Moulin de Rambouillet,**
- **Le Muséum National d'Histoire Naturelle /Arboretum de Versailles-Chèvreloup,**
- **L'ONF avec la Maison de la Forêt Hamadryade et l'Ecole de la Campagne,**
- **L'OPIE et la Maison des Insectes,**
- **Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse,**
- **Le Pôle Sciences de Montigny-le-Bretonneux,**
- **Le Potager du Roi,**
- **Le Relais Val de Seine,**
- **Le Réseau de Transport d'Electricité (RTE),**

- **Les Ruchers de Louveciennes,**
- **SEQUOÏA pour la réalisation de nos trophées,**
- **La Serre aux Papillons,**
- **La SEVESC/SEOP,**
- **Le SIDOMPE,**
- **Le SMAGER avec la Réserve naturelle nationale des étangs et rigoles d'Yveline,**
- **Thalès,**
- **Le syndicat Valoseine et Membre d'Unilys**
- **Le SPI Vallée de Seine,**
- **Le Zoo Safari de Thoiry.**

**Et pour les dons de livres : l'Ecole des Loisirs, Gibert, la SHARY, la librairie La Suite, et le CNPF.**

Mesdames et Messieurs, chers Amis, encore tous nos remerciements pour votre présence, et avant de vous laisser la parole, je vous rappelle qu'un verre de l'amitié vous est offert pour clôturer notre réunion.